

---

---

**Evaluation d'impact:  
Passer des promesses à l'acte**

---

**Fonds National pour la Promotion de la  
Jeunesse (FNPJ) au Senegal –  
Le cas des Tout Petits Credits (TPC)**

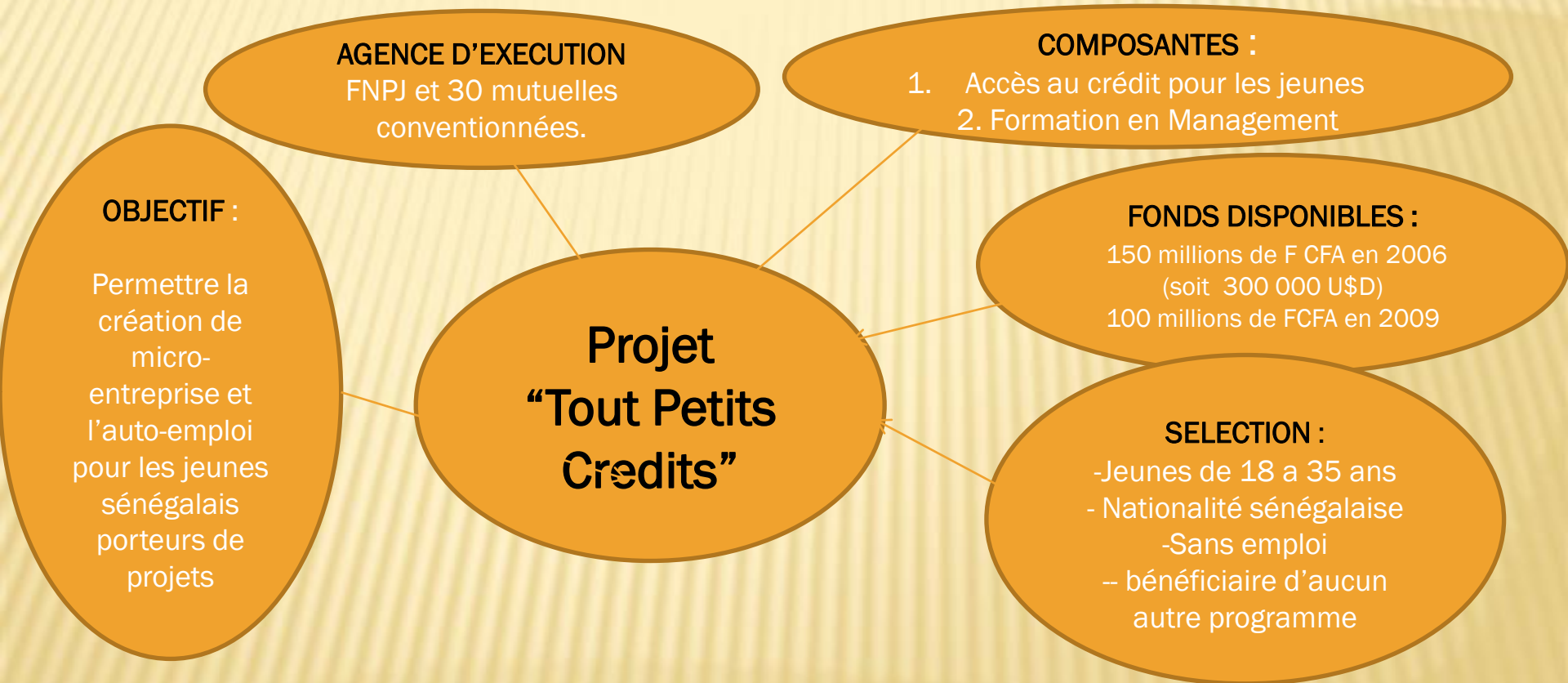
**Cheikh Diaw, Aminata Diouf, Drew Gardiner, Antine Legrand, Amine  
Kessouri**

Accra, Ghana

Mai 2010

# 1. DESCRIPTION DU PROJET "TPC" (2006-2010)

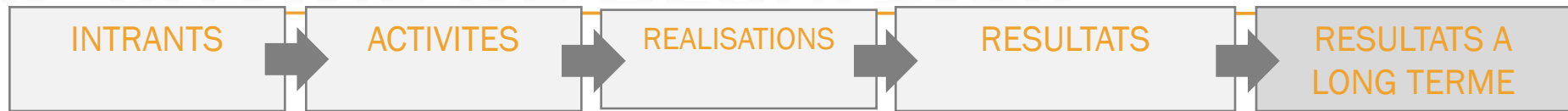
**CONTEXTE :** Le FNPJ est créé en 2000, en même temps que l'Agence Nationale pour l'emploi des jeunes (ANEJ) suite aux promesses électorales du président-candidat de réduire le chômage des jeunes. Après l'échec des premiers programmes (2000-2004), le programme « tout petits crédits » est mis en place :



## RESULTATS

- Environ 3600 demandes reçues par an et 770 crédits accordés (21%)
- Montants allant de 100 à 1000 U\$D (montant moyen 350 000 FCFA)
- Fonctionne dans 27 départements, via une trentaine de mutuelles.

# 2. CHAÎNE DE RÉSULTATS



- Budget total du programme TPC : 150 000 000 F CFA/an (300 000 USD)
- Nombre total de micro-projets financés depuis 2006 : 3000+
- Nb de micro-projets financés par an (770)
- Une trentaine de personnes travaillent au FNPJ + un comité national de sélection
- Nombre de mutuelles qui servaient d'intermédiaires (entre 27 et 30 selon les années)
- Campagne d'informations sur les crédits disponibles
- Sélectionner les projets
- Formation des jeunes entrepreneurs sélectionnés
- Attribution de crédits pour le financement des projets sélectionnés (environ 770 par an)
- Permettre à des jeunes de créer leur entreprise... (nombre d'entreprise créées)
- Permettre à des jeunes l'accès au crédit
- Promouvoir l'auto-emploi (Nombre d'emploi créés)
- Augmentation du revenus des jeunes (chiffre d'affaires moyen du projet)
- Emplois créés
- Augmentation du chiffre d'affaires de l'entreprise 5 ans après.
- Emplois pérennes (maintenus 5 ans après)
- Hausse de salaire /revenus des jeunes entrepreneurs 5 ans après.
- Taux de remboursement des crédits.

# 3. QUESTIONS DE L'ÉVALUATION

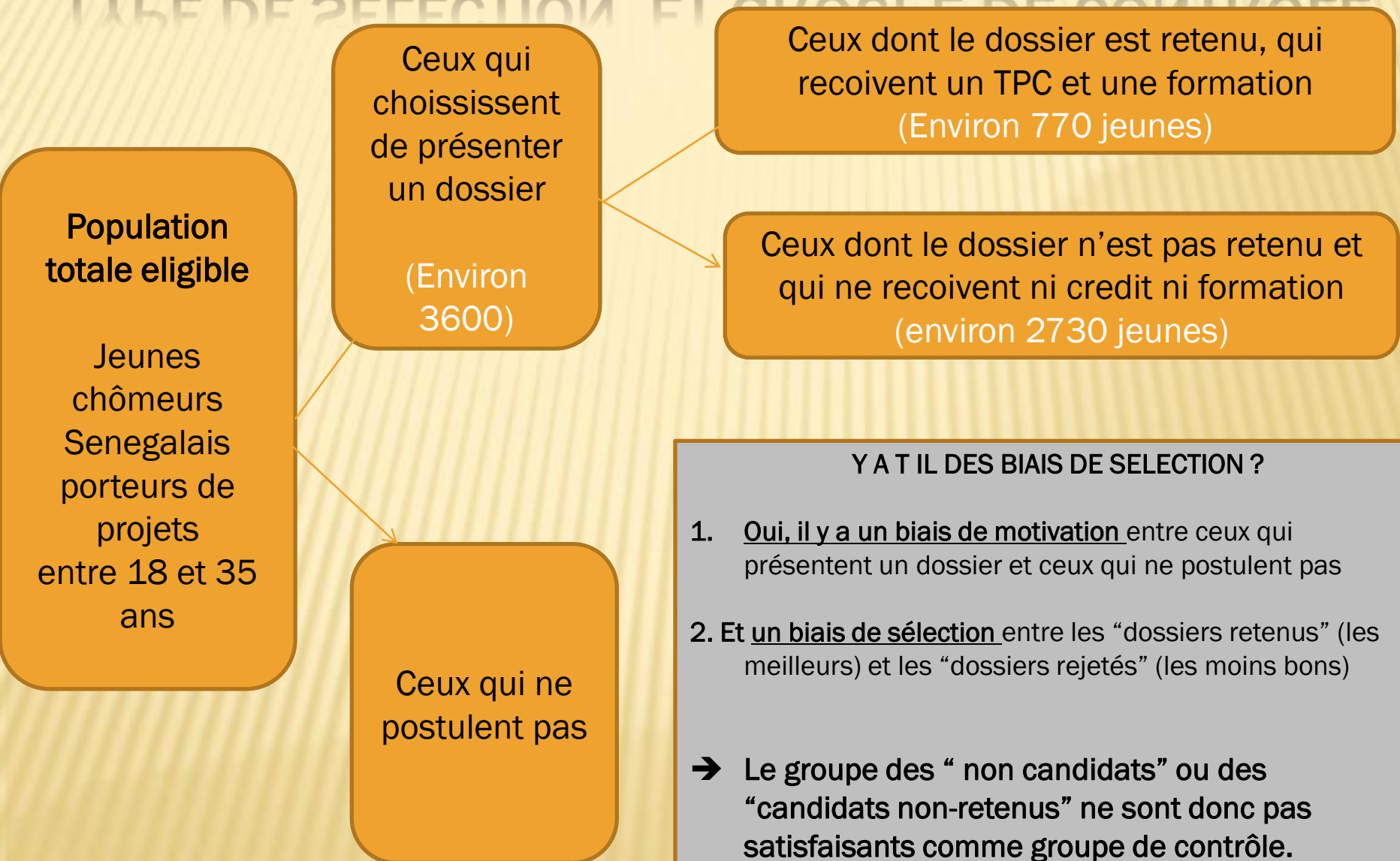
**Est-ce que l'accès au crédit pour les micro-entrepreneurs et les formations reçues dans le cadre du projet "tout petits crédits" ont permis de ...**

- **Créer des entreprises ?**
- **Créer des emplois ?**
- **Améliorer des revenus des jeunes bénéficiaires ?**
- **Améliorer les compétences des jeunes bénéficiaires ?**

# 4. INDICATEURS DE RÉSULTAT

- Nombre d'entreprises créées (Taux de déperdition et Taux d'échec)
- Nombre d'emplois créés (nouveaux et pérennes)
- Augmentation des revenus des jeunes bénéficiaires
- Chiffre d'affaires des entreprises créées
- Taux de remboursement des crédits
- Répartition territoriale et par secteur des entreprises créées
- Compétences acquises lors des formations.

# TYPE DE SELECTION ET GROUPE DE CONTROLE



## Y A T IL DES BIAIS DE SELECTION ?

1. Oui, il y a un biais de motivation entre ceux qui présentent un dossier et ceux qui ne postulent pas
  2. Et un biais de sélection entre les “dossiers retenus” (les meilleurs) et les “dossiers rejetés” (les moins bons)
- ➔ Le groupe des “ non candidats” ou des “candidats non-retenus” ne sont donc pas satisfaisants comme groupe de contrôle.

# 5. STRATÉGIE D'IDENTIFICATION

## Comment trouver un groupe de contrôle acceptable ?

**Première idée :** Introduire une **sélection aléatoire** à la place de la sélection basée sur la qualité des dossiers et la rentabilité de l'idée d'entreprise.

### Problèmes :

1. Il semble difficile de changer les règles de sélection en cours de projet.
2. Les crédits doivent bénéficier à des projets rentables et à des individus motivés (idée que le meilleur gagne) donc la sélection aléatoire n'est pas appropriée.

### **Seconde idée : Régression de discontinuité**

- On classe les 3600 projets du plus faible au meilleur, grâce à un un score.
- Les critères de sélection doivent être objectifs et communs pour tous les projets.

### Avantages :

1. Cela nous permet d'attribuer les crédits aux dossiers les plus forts, les plus rentables.
2. Cela nous permet de contrôler les différences entre groupe traité et groupe de contrôle.

### Inconvénients :

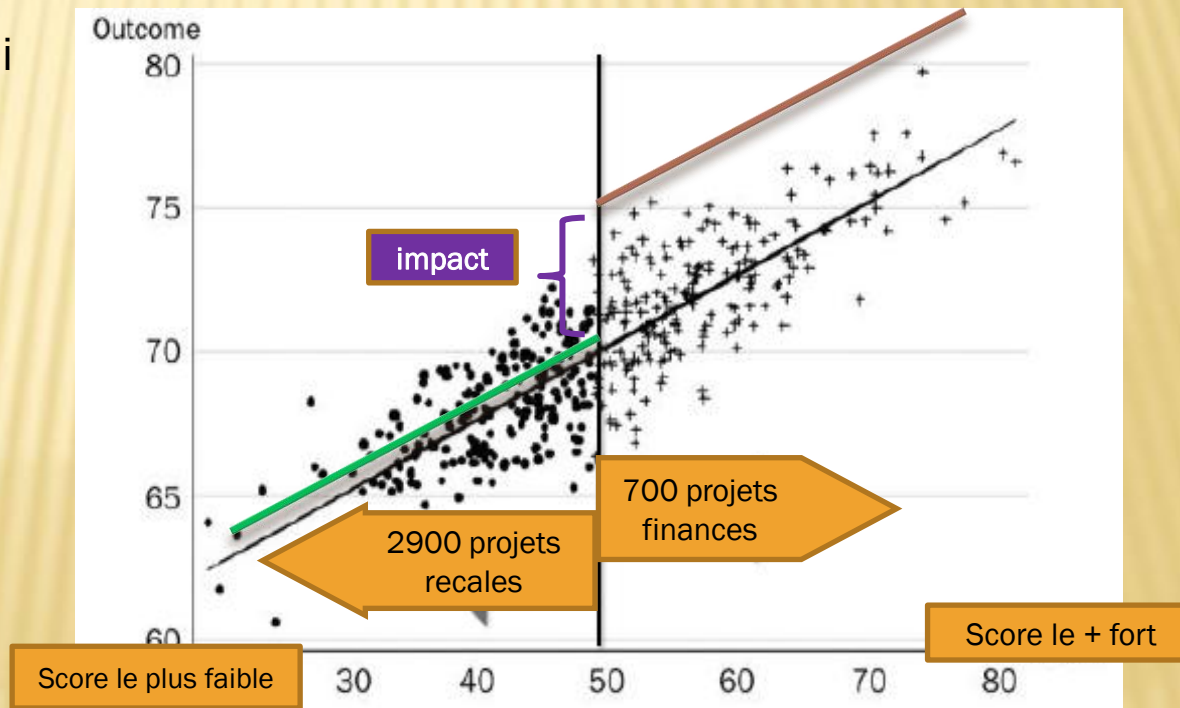
1. Il faudra introduire des grilles de jugement communes au niveau des Comités de sélection
2. Il faudra avoir les informations complètes pour tous les candidats retenus et non-retenus (archives complètes)
3. Étant donné la variance de l'échantillon relativement grande (entre les "meilleurs dossiers" et les "moins bons") il faut prévoir une taille d'échantillon importante pour maintenir une puissance minimum.

# PROCESSUS D'EVALUATION

1. On attribue un score à chaque projet en fonction d'un barème
2. On peut donc classer les 3600 projets, du plus faible au meilleur
3. Ensuite on sépare les 700 meilleurs dossiers des 2900 autres.
4. On calcule le niveau de revenus des 3600 jeunes postulants aujourd'hui (temps T) et après l'intervention (T+1). C'est la ligne noire.

Si en temps T+1, le revenu du groupe traité a augmenté (ligne rouge) par rapport à celui de ceux qui n'ont pas reçu le Tout petit crédit (ligne verte), alors l'impact du crédit est réel

NB: On pourrait aussi faire des appariements (propensity-score matching) pour contrôler les différences entre les deux groupes.





# 6. ECHANTILLONAGE ET DONNÉES

## Informations à notre disposition :

fiche de renseignements complètes des participants (projets sélectionnés et rejetés) contenant nom, adresse, contact, type de projet, le lieu, niveau d'études et expérience professionnelle du candidat, âge, sexe, etc..

→ Information de contact permettant de retrouver les membres des 2 groupes.

## La taille de l'effet souhaitable:

1. L'augmentation des revenus des jeunes traités augmente.
2. Les jeunes sont dans la capacité de rembourser le crédit,
3. Le niveau d'emploi des jeunes passe de 0 (tous chômeurs par définition avant l'intervention) à 100% (tous auto-employés)

**La taille de l'échantillon dépendra de la puissance souhaitée.**

# 7. PLAN DE TRAVAIL, CHRONOGRAMME

- ❑ **Juillet 2010** : Note conceptuelle de l' étude d'impact
- ❑ **Aout 2010** : Établissement du plan de travail
- ❑ **Septembre 2010** : Embauche de l' évaluateur principal
- ❑ **Sept-Nov 2010** : TDR et appel à manifestation d'interet pour les enquêteurs de terrain.
- ❑ **Dec 2010-Jan 2011** : Collecte des données de base (baseline)
- ❑ **Janvier 2012** : Enquête de suivi (T+1)
- ❑ **Janvier 2013** : Enquête de suivi (T+2)
- ❑ **Mars 2013** : Résultats de l'Evaluation d'Impact

# 8. SOURCES DE FINANCEMENT

❑ Le fonds IDF (Banque Mondiale) attribue dans le cadre du programme de renforcement des capacités en Suivi-évaluation dans les programmes d'emplois des jeunes (PRECASEJ) au Ministère de la Jeunesse, dispose de **~\$125,000 USD en 2011.**

➔ **Peut financer la collecte de données pour la « baseline »**

❑ Après 2011, soit pour les enquêtes de suivi en temps T+1 et T+2, le FNPJ et le Ministère de la jeunesse devront trouver d'autres sources de financements.